

**DEMANDE D'AIDE À L'INSCRIPTION AU
PERMIS DE CONDUIRE 2020**



OUVRANT-DROIT

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone :

SLVie : NIA (voir carte Activ') :

AYANT-DROIT

Nom : Prénom :

Date de Naissance : / /

NB : Le budget 2020 consacré à l'aide au permis de conduire est plafonné à 2 000 €.

Concerne les bénéficiaires âgés de 15 ans jusqu'à la veille du 21^{ème} anniversaire

**Joindre à la demande une facture de l'auto-école acquittée de l'inscription au permis de conduire
(permis B)**

Relevé d'identité bancaire obligatoire pour le règlement

**Réception des dossiers : du 1er janvier au 31 décembre 2020
Participation valable pour une inscription à partir du 1er janvier 2020
Tout dossier incomplet sera retourné à l'agent**

Date et signature de l'Ouvrant Droit

➤ **Financement**

Cette action est financée par le fonds des activités sociales décentralisées, dans la limite du budget voté par le Conseil d'Administration de la CMCAS de Thionville

➤ **Descriptif de l'aide**

La détention du permis de conduire B est un facteur indéniable d'intégration professionnelle et sociale. Or, de nombreux jeunes et leur famille rencontrent des difficultés pour financer l'apprentissage conduisant à cet examen. Face à ce constat, la CMCAS souhaite encourager et faciliter l'accès au permis de conduire automobile de catégorie B par l'octroi d'une aide financière.

➤ **Domaine d'application**

Concerne les ouvriers et ayants droit de la CMCAS de Thionville, de 15 ans jusqu'à la veille de leur 21ème anniversaire ainsi qu'aux apprentis et CDD ayant une fiche de paie EDF, ERDF ou GRDF, pour une première inscription au permis de conduire (permis B). Inscription à la conduite accompagnée acceptée même si débutée avant les 18 ans.

➤ **Modalités**

Compléter l'imprimé demande d'aide à l'inscription permis de conduire (voir au verso). Les demandes seront acceptées jusqu'au 31 décembre 2019.

➤ **Participation:**

La participation est de 50 € par ouvrier droit ou ayant droit.